

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARCHANGE CONSTRUCTION-CI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Riviera
palmeraie, carrefour Faya route décharge, Lot : 99 ilot :
10, Lot 99, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 07/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCHANGE CONSTRUCTION-CI »

Objet :

- Construction immobilière
- Réhabilitation de bâtiments
- Gestion de biens immobilier
- Production de plans de construction
- Travaux d'électrification rurale
- Expertise immobilière ;
- Bureau d'étude ;
- Electricité et froid ;
- Achat-vente des marchandises diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Riviera
palmeraie, carrefour Faya route décharge, Lot : 99 ilot :
10, Lot 99, Ilot 10

Dirigeant(s) M ASSI AKAHOUA SERAPHIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01744 du 14/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12476/GTCA/RC/2023 du 14/02/2023

